

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Années 1852-1853.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME PREMIER.



LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

1853



DESCRIPTION

DU

VESPERUS XATARTII ♀,

COLÉOPTÈRE DE LA TRIBU DES LONGICORNES ,

PAR

E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon , le 14 février 1835.)

Vesperus xatartii? (♀). Brun ou d'un brun de poix sur la tête , le prothorax, le dessous du corps et les pieds ; pubescent. Antennes d'un brun cerviné, subdentées, prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus du corps. Prothorax entaillé à son bord antérieur ; élargi jusqu'aux trois cinquièmes, arrondi ou subparallèle ensuite ; à peine aussi large à la base que long dans son milieu ; offrant sur le disque une plaque lisse et brillante. Elytres livides ; creusées sous l'épaule d'une dépression oblongue et brunâtre ; déchiscentes à partir du tiers ; prolongées jusqu'à la moitié environ de l'abdomen ; subarrondies à l'extrémité ; chargées chacune de quatre nervures à peine saillantes, oblitérées avant l'extrémité ; l'externe naissant au-dessus de l'épaule.

Long. 0,0223 à 0,0247 (10 à 11 l.). Larg. 0,0036 (2 1/2 l.).

Corps allongé. Tête une fois et demie aussi prolongée après les yeux, que la longueur de ces organes ; postérieurement séparée du corps par un cou, sur la partie postérieure duquel, quand l'insecte incline la tête, se montre une partie membraneuse, au milieu de laquelle la partie cornée forme sur la ligne médiane

un angle dirigé en arrière ; d'un brun de poix ; garnie de poils fins, couchés, peu serrés, cendrés ou d'un cendré grisâtre ; lui donnant une teinte d'un brun grisâtre ; à peine convexe ou sub-déprimée en dessus ; longitudinalement creusée, jusqu'à la partie antérieure de l'épistome, d'un sillon peu profond et peu nettement tracé ; ponctuée, d'une manière plus sensiblement rugueuse sur les côtés de ce sillon que près des bords latéraux ; entaillée à la partie antérieure de l'épistome ; creusée d'une fossette à la base du labre, qui est plus inférieur que l'épistome : labre arqué en devant et cilié de roux pâle. *Mandibules* noirâtres ; entières. *Palpes* d'un roux brun de poix ; parcimonieusement pubescents. *Yeux* d'un noir brun, séparés de la base des mandibules par un espace égal au tiers de leur longueur. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur du corps ; insérées à découvert sur une saillie formée par l'épistome, et presque sur le côté externe de celui-ci ; d'un brun cerviné, graduellement plus clair à l'extrémité ; rétrécies de la base à l'extrémité, subdentées au côté externe ; de onze articles : le troisième, d'un sixième ou d'un cinquième plus long que le quatrième ; le cinquième et les suivants graduellement ou à peine plus courts. *Prothorax* entaillé en angle ouvert et dirigé en arrière à son bord antérieur ; élargi en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes, arrondi ou presque parallèle ensuite ; coupé à la base en ligne presque droite ou à peine entaillée en angle très-ouvert et dirigé en devant ; muni à ladite base d'un rebord étroit ; à peine aussi large ou à peine plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; convexe ; d'un brun de poix ; garni comme la tête, de poils d'un cendré grisâtre ; marqué de points un peu râpeux donnant naissance à des poils ; chargé sur son milieu d'une sorte d'empâtement lisse et brillant, émettant de chaque côté un rameau ou une sorte de pli raccourci ; faiblement en carène longitudinale médiane au-devant de cet empâtement ; creusé d'une fossette de chaque côté de cette carène, et d'une autre sur la même

ligne, après le pli transverse. *Ecusson* un peu moins long que large, subarrondi ou obtusément tronqué postérieurement ; brun de poix ; pubescent. *Elytres* prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen ; déhiscentes à partir du tiers ou un peu plus ; obliquement coupées, subarrondies ou en ogive obtuse et à côté interne court, à l'extrémité ; livides ; creusées d'une fossette humérale ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales peu ou à peine saillantes : les trois internes, naissant du tiers médiaire de la base, oblitérées avant l'extrémité : la quatrième ou externe naissant un peu au-dessous de l'angle huméral ; creusées, au-dessous de l'angle huméral, d'une dépression prolongée jusqu'au quart de la longueur, brunâtre. *Abdomen* d'un brun noirâtre, en-dessous. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun de poix ; pubescents.

Cet insecte a été trouvé par un jeune soldat, dans les environs du fort de Bellegarde (Pyrénées orientales).

Obs. Cett ♀ se distingue de celle de l'espèce que j'ai décrite sous le nom de *luridus* par sa teinte plus foncée ; par sa tête moins profondément et moins nettement sillonnée ; par son prothorax aussi long qu'il est large à la base, entaillé à son bord antérieur, chargé sur son disque d'un empâtement luisant ; par ses élytres subarrondies à l'extrémité, offrant aux quinze seizièmes de leur longueur plus de la moitié de leur largeur à la base ; par la quatrième nervure naissant au-dessous de l'épaule, au lieu de partir de la partie supérieure de celle-ci. Elle est probablement identique avec celle dont M. Léon Dufour avait eu la bonté de m'envoyer la description.